

**Motifs de la décision prise suite aux observations du public
Consultation du 20 mai au 10 juin 2021**

**Projet d'arrêté portant modification du site Natura 2000
« Vallée de l'Isle de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne »**

Aucune observation n'ayant été émise lors de la consultation, il est décidé de conserver le projet d'arrêté dans la version soumise à la consultation du public.